

## Directives relatives à la performance à appliquer aux concepts de sélection (prescriptions)

### World University Championships (WUC) 2022

Version 06.21/SR

Les Championnats du Monde Universitaires offrent aux jeunes sportifs de haut niveau une occasion unique d'acquérir une précieuse expérience dans le sport d'élite de niveau international. Les CMU constituent ainsi un événement significatif pour les athlètes qui sont en passe d'évoluer de la catégorie junior (T2, T3) à celle des sportifs d'élite (T4, E1). En particulier pour les sports non reconnus comme disciplines olympiques bien qu'ils soient pratiqués par un grand nombre d'étudiantes et étudiants (p. ex. Floorball, Orienteering), les CMU représentent une bonne occasion de se mesurer au niveau international.

Dans certains sports et disciplines, la FISU a décidé d'appliquer un concept différent, celui des Coupes du Monde Universitaires, auxquelles sont invitées à participer non pas comme aux WUC des équipes nationales, mais celles des Hautes Ecoles. Swiss University Sport a décidé ne pas vouloir, en principe, envoyer de délégations Suisses à ces événements.

### L'élaboration des concepts de sélection spécifiques aux différentes disciplines sportives est soumise aux exigences suivantes :

#### 1. Principes « niveau de performance »

Les principes applicables pour les concepts de sélection sont toujours les règles définies par la FISU ainsi que les présentes directives relatives à la performance.

Les concepts de sélection des fédérations se basent sur les exigences de sélection habituelles pour des événements internationaux comparables (p. ex. CE/CM - de 23 ans/European Games). Il convient au moins de confirmer les performances exigées à l'occasion de la compétition ciblée.

Conformément au principe « **Maîtriser de nouveaux défis et battre ses records** », il convient de définir des critères de performances spécifiques aux disciplines sportives et hiérarchisés en trois groupes :

#### **A Athlètes clairement médaillables «High Potentials»**

Ces athlètes, établis dans le sport d'élite ou sur le point de l'être, décrochent déjà des médailles ou des diplômes lors de compétitions internationales réservées aux moins de 23 ans, en CE ou en CM. Leur objectif aux championnats du monde universitaires est clairement une médaille. Ils doivent pouvoir acquérir de précieuses expériences dans l'environnement étudiant spécifique, dans la perspective de compétitions internationales encore plus prestigieuses comme les CM.

#### **B Athlètes ayant le potentiel de se distinguer par leurs performances à l'avenir «New Leaders»**

Ces athlètes sont en bonne voie pour passer du statut de sportif talentueux à celui de sportif d'élite et présentent un potentiel de diplômes voire de médailles. Ils doivent pouvoir acquérir de précieuses expériences dans l'environnement étudiant spécifique des CM universitaires.

#### **C Athlètes pouvant potentiellement améliorer leur record personnel «Leader in Sports and Studies»**

Ces athlètes se distinguent tout particulièrement par le succès de leur double carrière «sport d'élite et études» et doivent exploiter leur potentiel au maximum lors de la compétition visée, même sans réelle chance de remporter une médaille ou d'obtenir un diplôme lors des CM universitaires.

## 2. Conditions pour les athlètes

Pour participer aux Championnats du monde universitaires, il faut remplir les conditions suivantes :

1. **Citoyenneté suisse**
2. **Âge: au minimum 17 ans et au maximum 25 ans, c'est-à-dire date de naissance comprise entre le 01.01.1997 et le 31.12.2004**
3. **Statut d'étudiant/e, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une université ou HES reconnue, suisse ou étrangère, ou ancien/ne étudiant/e** <https://www.swissuniversities.ch/fr/espace-des-hautes-ecoles/hautes-ecoles-suissees-reconnues/>

La condition de base est de présenter le **certificat d'éligibilité académique** (FISU) officiel, sur lequel la haute école concernée confirme le statut d'étudiant/e, et qui doit être transmis à Swiss University Sports par l'athlète dans les délais prévus.

Ancien/ne étudiant/e : la date de fin d'études ne doit pas être antérieure à 2021 (certificat de fin d'études, diplôme).

Études prévues au semestre d'automne 2022 : dans des cas exceptionnels justifiés (condition de médaille potentielle, décision du chef du sport d'élite de Swiss University Sports), des titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'une maturité spécialisée/professionnelle peuvent être admis/es.

## 3. Autres principes

### Aspects spécifiques à prendre en compte pour les critères de sélection :

La possibilité d'une préparation spécifique ainsi que d'une sélection anticipée doit être étudiée pour les athlètes avec un haut potentiel de médailles. Un résultat aux CM/CE/CM - 23 ans l'année précédant les CM peut par conséquent être pris en compte comme critère de sélection.

Lorsqu'une compétition comptant comme sélection est annulée, la fédération peut, en accord avec Swiss University Sports, définir une nouvelle compétition à laquelle les critères de qualification peuvent être obtenus.

Il convient de prévoir un règlement spécifique en cas de blessure d'un athlète à fort potentiel de médailles. Dans ce cas, les critères de sélection doivent être formulés précisément.

Il convient d'exposer dans le concept les critères pris en compte pour la sélection de relais ou d'équipes dans les spécialités individuelles (Orienteering, Triathlon, etc.), remplaçants inclus.

### Lors de la rédaction du concept de sélection

Le chef de discipline Swiss University Sports (CD) est chargé de rédiger le concept de sélection en étroite collaboration avec la fédération nationale concernée. La hiérarchisation en trois groupes A, B, C doit être reprise dans les concepts de sélection des différentes disciplines. Les délais et les responsabilités applicables à l'ensemble du processus de sélection sont contraignants (voir Convention et cahier des charges pour les CD, ainsi que check-list).

Le CD est tenu de rédiger le concept de sélection conformément au modèle de Swiss University Sports. Les critères de sélection qui y sont définis ainsi que les autres dispositions et délais régissent de façon claire et exhaustive le processus de sélection de la discipline concernée.

Après accord de la fédération, le chef de discipline présente le concept de sélection à la cheffe du sport d'élite de Swiss University Sports en vue de son approbation finale.